

Le président-directeur général

DEC200589INEE

Décision portant nomination de Mme Emmanuelle Porcher, aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7204 intitulée « Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7204 intitulée « Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) » et nommant M. Romain Julliard directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} janvier 2020, il est mis fin aux fonctions de M. Romain Julliard, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions.

II. A compter de cette même date, Mme Emmanuelle Porcher, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président – directeur général

Antoine Petit

